



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-sixième session

27 février-9 mars 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation
des objectifs stratégiques et mesures à prendre
dans les domaines critiques, et nouvelles mesures
et initiatives; thème prioritaire : « L'autonomisation
des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication
de la pauvreté et de la faim, le développement
et les défis actuels »**

Déclaration présentée par International Health Awareness Network, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2012/1.



Déclaration

International Health Awareness Network (IHAN), organisation non gouvernementale affiliée au Conseil économique et social et au Département de l'information, soutient le thème de la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, à savoir l'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels. Dans les pays en développement, les femmes opèrent au tout premier plan dans le secteur agricole. L'IHAN s'est engagé à promouvoir ce thème – par le biais de l'éducation, d'une action militante et de partenariats avec les femmes rurales et autres organisations – en vue de créer des centres qui fourniront les instruments spécifiques du progrès des femmes.

Le rôle des femmes rurales ne se limite pas à la position particulière qu'elles occupent dans la société, selon des normes acceptées de tous. Aujourd'hui, les femmes rurales ne sont pas seulement des femmes qui s'occupent du foyer familial; elles ont également des responsabilités en dehors de leurs foyers. Dans ce contexte, les femmes rurales participent aux activités agricoles et agro-industrielles – sur une base salariale ou non. Ces femmes assument différentes tâches dans leur collectivité : elles peuvent être, par exemple, chefs d'entreprise, responsables commerciales ou encore prestataires de services. Dans certaines collectivités, les femmes occupent la toute première place grâce au travail militant sur le terrain et à un processus de sensibilisation aux questions qui les concernent. C'est bien là la preuve que les femmes rurales font davantage que s'occuper de leur famille et élever leurs enfants. Étant donné les multiples activités des femmes rurales, leur accès à la vie active et à l'éducation est un élément essentiel du développement durable. Les collectivités tireront de nombreux avantages du fait de répondre aux besoins des femmes rurales.

Bon nombre de défis auxquels les femmes sont confrontées sont directement liés aux choix économiques, sociaux, financiers et commerciaux des gouvernements, aux niveaux national et international. Cependant, pour ces femmes, les programmes politiques ne sont pas le seul problème; en fait, leur isolement géographique les limite également. La démographie de telle ou telle région est déterminante pour l'accès ou non de ses habitants à différents services. En un mot, l'environnement immédiat a un rôle réducteur, difficilement maîtrisable et très regrettable : dans le cas des femmes rurales, cela réduit leurs possibilités d'accès aux technologies, aux soins de santé et au marché du travail. D'autre part, les pratiques traditionnelles et culturelles peuvent également entraver la promotion et le progrès des femmes. Certaines coutumes empêchent d'accéder à une plus grande liberté et de participer aux activités de la société. Le déficit d'éducation des femmes les empêche de participer davantage à la vie économique et sociale. L'analphabétisme exclut les femmes des processus décisionnels et, d'une manière plus générale, empêche leur participation pleine et entière, et sur une base égalitaire, à la vie de la société.

L'IHAN déplore que le déficit d'instruction des femmes puisse les enfermer dans la pauvreté. D'après toutes les études réalisées dans ce domaine, la réduction de la pauvreté contribue à la réalisation de l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement. Les femmes rurales, qui produisent environ 50 % des denrées alimentaires au niveau mondial ne sont pas propriétaires des terres qu'elles cultivent. Leur non-participation à la sphère économique les exclut de plus en plus du crédit et des prêts. Partout dans le monde, les femmes sont sous-employées et

sous-payées. L'IHAN demande aux États, au secteur privé et aux organisations non gouvernementales d'être les agents de l'autonomisation des femmes rurales.

Depuis 25 ans, l'IHAN travaille auprès des femmes rurales, dans le cadre de projets de santé et d'éducation sur le terrain. L'autonomisation de ces femmes est le moyen de préserver les valeurs, les traditions, des cultures entières et, globalement, l'ensemble de notre planète et de ses ressources. L'IHAN a la conviction que la création de centres de ressources, spécifiquement destinés à répondre aux besoins locaux, permettra d'accroître la participation des femmes à la société.

Ces centres de ressources locaux permettraient d'éduquer les populations, par le don de livres, par le biais d'Internet et par des interactions avec les autres. Ces centres pourraient être également le cadre d'un enseignement artistique, musical, d'écriture et culturel. L'IHAN recommande la création d'un programme de crédits scolaires, dans le cadre duquel des étudiants bénévoles contribueraient à l'alphabétisation, par exemple en initiant les femmes rurales aux différents instruments offerts par les centres en question. Cela serait un outil de développement de l'éducation car, en initiant les femmes à l'utilisation d'Internet, par exemple, on leur permettrait de poursuivre leur éducation par elles-mêmes.

Cependant, la technologie ne se limiterait pas aux ordinateurs et à Internet. Des téléphones portables recyclés permettraient aussi de faciliter la circulation des personnes et la communication; cela rendrait les femmes plus mobiles. L'accès à ce type de téléphone permettrait d'économiser du temps, de l'énergie et de l'argent. Les femmes pourraient ainsi téléphoner pour avoir accès à un moyen de transport et se rendre en ville, ou en différents endroits où elles pourraient se procurer des appareils ménagers. Un simple appel téléphonique permettrait de s'assurer de la possibilité concrète de se rendre dans ces lieux et de la sécurité du voyage. Grâce à Internet et à un téléphone portable, les femmes qui travaillent dans une entreprise agricole peuvent accéder aux prévisions météorologiques et savoir à quel moment le changement de temps pourra affecter les récoltes; grâce à ces outils technologiques, les femmes pourront également se prémunir contre toute éventualité, en communiquant avec d'autres, voire en s'y préparant par elles-mêmes.

Sachant que les femmes ne sont pas toutes rémunérées pour le travail qu'elles accomplissent, et que de nombreuses communautés élèvent les enfants de manière collective, les « centres de ressources » pourraient mettre en place un programme de crèches. Les mères et leurs enfants pourraient passer un certain temps dans les centres en question. Ce type d'initiative serait une manière d'aider directement les mères, mais aussi les collectivités.

Dans ces centres, les femmes pourraient également apprendre à faire face à leurs problèmes. Bon nombre de femmes connaissent des expériences dramatiques en raison des conditions déplorables dans lesquelles elles vivent; et, en l'occurrence, elles ne bénéficient d'aucune aide concrète – mais, surtout, d'aucune aide psychologique. Les centres de ressources permettraient de réunir des femmes habitant des régions voisines et ayant, selon toute vraisemblance, des problèmes communs. Par la conversation et les rapports sociaux, ces femmes se libèreraient également en parlant ouvertement des problèmes de la collectivité.

Les femmes sont confrontées à de nombreux problèmes – depuis les problèmes strictement ménagers et familiaux jusqu'à la crainte de violences, aussi bien au sein de leur propre foyer qu'à l'extérieur. On peut expliquer la violence par toutes sortes de raisons culturelles, sociales et nationales; mais il est plus difficile de réussir à y

mettre un terme. Un environnement sûr est la condition de la croissance et de la prospérité. Les « centres de ressources » locaux aideront les femmes et leur permettraient de prendre conscience de leur potentiel et de provoquer elles-mêmes le changement. Connaître son potentiel, c'est avoir le sentiment de son indépendance et parvenir, finalement, à une véritable autonomie.
